Commune de WAZIERS (Nord)

Extrait du Registre aux délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

Convocation du 17 novembre 2022 Séance du 24 novembre 2022

Présidence de : Monsieur Laurent DESMONS

==========

29 Membres élus le 4 juillet 2020 :

MM. DESMONS Laurent, CHARLET Jocelyne, MOREAUX Rémy, FRASCA Geneviève, DOGIMONT Frédéric, MARGONELLI Catherine, FERENZ Sébastien, CARON Marie-José, HIMEUR Kémici, DEHEN Mireille, IDLHAJ Hamed, ZAIR Mohamed, DISASSINI Guy, GAMBIER David, BACHIRI Karim, KERRAR Maggy, CINQUEMANI Sébastien, CORDIER Laurence, TABET Lucy, POULAIN Ophélie, DINI Kelly, MICHON Jacques, PARNETZKI Claudine, MAZURE Françoise, MASCARTE Roger, DESORT Betty, URBANIAK Evelyne, KAHALERRAS Jamel, MORANTIN Brigitte.

<u>Membres ayant donné pouvoir</u> : : Mmes. CHARLET Jocelyne (pouvoir à MOREAUX Rémy), DEHEN Mireille (pouvoir à Mme FRASCA Geneviève), CORDIER Laurence (pouvoir à DINI Kelly), MORANTIN Brigitte (pouvoir à PARNETZKI Claudine).

<u>OBJET</u>: Demande de subvention au titre du Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA)

La Ville de Waziers, dans le cadre du remplacement de l'éclairage existant du terrain synthétique de football situé au stade Gayant par de l'éclairage à LEDS pourtant le classement au niveau 6, souhaite déposer une demande de subvention au titre du Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA) auprès de la Fédération Française de Football.

Cet équipement a vocation à répondre à la demande de l'Union Sportive Mineurs de Waziers, club de football et une mise en conformité par la Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives de la Ligue de Football des Hauts de Frances (LFHF)

Projet:

Remplacement des 16 projecteurs existants, par de 12 projecteurs LEDS Dépose des platines dans armoires, dépose traverse existante pour remplacement, fourniture et pose de traverse pour nouveau projecteurs LEDS, fournitures, réglages et essai de nuit.

Objectifs poursuivis:

Répartition uniforme du faisceau lumineux, réduisant les zones d'ombre sur le terrain. Baisse importante de la consommation énergétique, éclairage produit de meilleure qualité, rendement et pleine efficacité d'éclairage dès l'allumage, durée de vie augmentée, moins de déchets implique une préservation de l'environnement.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le F.A.F.A est issu de la contribution économique du football professionnel destinée à promouvoir des investissements indispensables au football amateur.

Il fait part à l'Assemblée que ces travaux d'un montant estimé à 44 802.30 € HT pourraient, être en partie, subventionnés par le Fonds d'Aides au Football Amateur (jusqu'à 20%).

Il est demandé à l'Assemblée Délibérante de:

- Autoriser Monsieur le Maire à solliciter auprès de la Fédération Française de Football une subvention au titre du Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA) ;
- Autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document relatif à cette délibération.

Vote : Adopté à l'unanimité.

La secrétaire de séance, Madame Evelyne URBANIAK Fait et délibéré en séance, Pour extrait conforme, Le Maire,

Laurent DESMONS



Publié sur le site internet : 05/12/2022 Envoyé en préfecture : 02/12/2022 Reçu en préfecture : 02/12/2022

Identifiant: 059-215906546-20221124-2022_139-DE